

Zeitschrift: Naturwissenschaftlicher Anzeiger der Allgemeinen Schweizerischen Gesellschaft für die Gesamten Naturwissenschaften

Herausgeber: Allgemeine Schweizerische Gesellschaft für die Gesamten Naturwissenschaften

Band: 4 (1820)

Heft: 1

Artikel: Sur l'éléphant, tué à Genève le 31. May 1820 : note communiquée

Autor: Bourdet

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-389284>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Sur l'Eléphant, tué à Genève le 31. May 1820, note communiquée, par le Chevalier Bourdet, de la Nievre, chargé du travail.

L'Eléphant, dont tout le monde a admiré la grande docilité et l'intelligence, est le grand Elephant d'Asie, ou des Indes, qui a la taille plus élevée, que celui d'Afrique, la couleur de la peau plus brune, l'exhaussement du crâne en deux bosses pyramidales, le front creux et concave, la tête plus oblongue, et des défenses moins volumineuses. C'est celui que l'on prive le plus aisément; et celui qui nous occupe, venait du Bengale; il était âgé de 18 ans, et avait 9 pieds de France de haut.

Depuis quelque tems cet animal ne voulait plus reconnoître ses conducteurs; Madame Garnier, seuls, pouvait le faire obéir. On croit devoir attribuer cette désobéissance au rut, temps où il est impatient, furieux et même redoutable, et qui commence vers le milieu du mois de Mars, et se passe vers la fin de May. C'est vers la fin de ce mois, que cet animal a commencé à montrer de l'indocilité, et à forcer, pour ainsi dire, ses conducteurs à fuir sa présence. Le propriétaire se décida à quitter Genève, le 30. May, et entre onze heures et midi il sortit de la ville, sans beaucoup de peine, par la porte de Cornavin, alla à une $\frac{1}{2}$ lieue sur la route; alors il prit fantaisie à l'Eléphant de ne vouloir plus continuer son chemin, et de retourner sur ses pas. Mad. Garnier fit ce qu'elle put pour l'adoucir, elle usa de tous les moyens; les caresses, les sucreries, les liqueurs, les menaces, rien ne put le ramener. Son Cornac voulut, comme à son ordinaire, le caresser; mais ce fut en vain; il le prit par le milieu du corps et le jeta dans une haie. Le Cornac n'eut qu'une contusion qui l'allita pendant quelques jours. Mad. Garnier se décida de rentrer en ville, elle le ramena seule, en lui donnant, chemin faisant, des morceaux de sucre. La porte de la ville lui fut ouverte, il rentra sans faire aucune résistance, et sans montrer le moindre mouvement d'impatience, ni de colère; s'amusa à flairer les boutiques des marchands de liqueurs, sans faire de dégât. Après avoir couru, une partie de la nuit, dans la ville, vers les 3 heures du matin, il arriva devant sa baraque, mais refusa d'y entrer. Alors la crainte s'empare de Mad. Garnier; elle pria Mr. *Calendrini*, le syndic de la garde, de lui ouvrir la porte du bastion de Hollande. L'Eléphant y entra sans difficulté, et se promena longtems dans les cours; alors sa marche était vive et animée, il était d'une grande gaieté; il courrait çà et là, et, pour ainsi dire, il bondissait, levait sa trompe en l'air; sa queue, ses oreilles, tout était en mouvement. Il s'amusa longtems avec des boulets, les jetait à quelques toises au dessus de lui, ou les roulait. Il prit un caisson, l'enleva, le porta à quelques pas et lança devant lui à 2 ou 3 toises; décloua une cloison bien fermée, sur laquelle il avait peu de prise; pénétra dans un hangard et s'amusa à changer de place les affûts. Pendant tout ce manège on ne savait que faire; on craignait qu'il ne s'échappât du bastion, et qu'il n'allât parcourir la ville. On barricada toutes les portes, on pratiqua dans le mur un trou de 2 pieds pour l'observer; il se présenta à la brèche, reconnait sa maitresse, passa sa trompe comme pour la caresser et prit le sucre qu'elle lui donna. Il n'avait aucune colère, d'ailleurs la colère chez les animaux herbivores n'est que passagère; on les dompte par la faim.

L'Eléphant obéissait toujours à sa maitresse; mais comme il ne voulait plus voir son Cornac, et qu'il aurait fini par le tuer, ainsi que ses autres conducteurs, Mad. Garnier se décida à le faire tuer, malgré toutes les observations, qui lui furent faites par Monsieur le syndic de la garde, qui fit exécuter avec peine l'arrêt de mort de cet animal. On observa à Mad. Garnier, qu'en le laissant jeuner quelques jours, il se déciderait à revoir ses conducteurs, et finirait par s'attacher de nouveau à eux, et qu'aussitôt que son moment de folie ou plutôt de gaieté serait passé, il deviendrait aussi docile qu'avant; mais elle prétendit que cela ne pourrait avoir lieu, qu'elle connoissait son animal.

On voulut essayer de lui donner la mort, en lui faisant prendre 4 onces d'acide prussique, qu'il but avec avidité, mais qui ne produisirent aucun effet; parcequ'il était depuis longtems préparé, et que 43 heures suffisent pour le décomposer et lui faire perdre sa qualité. On lui donna en 3 doses mêlées de beurre et de miel 3 onces d'acide arsenical; il les prit de la main de sa maitresse et les avala avidement; mais on voulut de nouveau lui en administrer, il s'y refusa. Il fallait donc se décider à le tuer promptement, car aussitôt que les acides auraient opéré dans l'estomac, l'animal eut beaucoup souffert et fut entré en furie; il aurait pu faire beaucoup de mal. Pendant ce temps l'artillerie arriva; on braqua une pièce de canon dans chacune des ouvertures. L'animal venait voir ce qui se passait et embrassait de sa trompe la volée de la pièce qui devait, une $\frac{1}{2}$ plus tard, lui donner la mort. Madame Garnier fut de nouveau consultée, elle dit qu'elle ne voulait pas répondre du dégât que son animal pourrait faire et elle ordonna de le tuer.

Le pointeur saisit l'instant où l'Eléphant présentait sa tête de côté; le feu fut ordonné; et le boulet lui traversa de part en part la tête, audessous et à peu de distance de l'œil, lui brisa l'extrémité des dents molaires dans leur alvéole; il tomba sur le champ et ne fit aucun mouvement. Il était 6 heures du matin.

De suite une souscription fut faite pour en faire l'achat et conserver à la ville de Genève cet Eléphant. La somme fut presque trouvée dans le jour même et l'animal fut acheté. MM. *Bourdet*, de la Nievre et *Sellique*, mécanicien, prirent les mesures de l'animal et les dessinerent pour exécuter la charpente en bois. MM. les Docteurs *Mayor* et *Olivet* de Genève procédèrent à l'ouverture de l'animal, en pratiquant à la peau une incision en double croix. MM. le Major Anglois *Hamilton* et *Bourdet* dessinerent quelques parties de l'intérieur. On procéda ensuite au dépouillement, et on conserva dans l'alcool les parties que l'on veut étudier pour en faire un travail suivi. Mr. le Docteur *Mayor* et le Chevalier *Bourdet* préparèrent un mémoire détaillé sur l'anatomie de cet animal, dont les dessins seront exécutés, sur les dimensions de quelques lignes pour pied.

C'est sous la direction de MM. *Sellique* et *Bourdet*, que le sculpteur *Sesse* et le menuisier *Monot* travaillent, l'un à l'exécution de la tête, qui a été moulée sur la nature, ainsi que les jambes; et l'autre à la charpente. Nous espérons que bientôt par les soins de ces Messieurs, le public de Genève et les étrangers verront ce colosse dans le Musée de la ville.